

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 05823
Numéro SIREN : 444 857 486
Nom ou dénomination : 3LI DEVELOPMENT

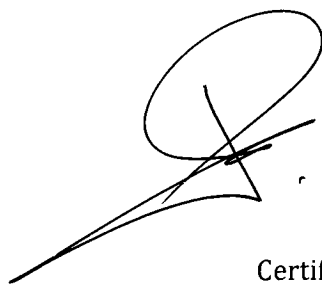
Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2018 sous le numéro de dépôt 3953

3953

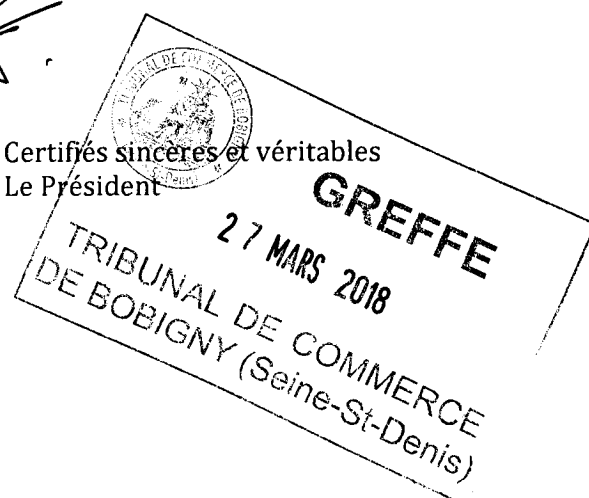
3LI DEVELOPMENT
Société par Actions Simplifiée au capital de 200.000 euros
Siège social : 9-23, Rue Paul Lafargue
SAINT-DENIS (93210)
RCS BOBIGNY B 444 857 486

-o0o-

COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015



Certifiés sincères et véritables
Le Président



①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 9 - 23 rue Paul Lafargue 93210 La Plaine Saint De Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET 4 4 8 5 7 4 8 6 0 0 0 3 9 4 Néant ☐ *

				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 5	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	156 966	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	732 962	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	348	
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	890 277	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	62 656	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	6 118	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	68 774	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	959 051	

Envois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Cause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2016

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise		3LI DEVELOPMENT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	262 155	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(138 440)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	343 715	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	112	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	248 033	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	18 446	
	Dettes fiscales et sociales			DY	100 539	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	248 205	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	615 336		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	959 051		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	615 336	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	112	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE	FF
		FG	542 000	FH	FI 542 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	542 000	FK	FL 542 000
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP 2 032
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 544 033
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 58 628
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 7 085
	Salaires et traitements*				FY 323 862
	Charges sociales (10)				FZ 152 435
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)				GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 542 010
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG 2 023
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 381
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 381
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (381)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 1 642

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise 3LI DEVELOPMENT			Néant ☐ *		
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	105	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	250 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	250 605	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	140 187	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	250 500	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	390 687	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(140 082)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	794 638	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	933 078	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(138 440)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
			- Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	138 884
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	2 032
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Contrôle fiscal 2011/2012/2013			138 884		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Designation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	156 966	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS		KT		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW		KX
		Matériel de transport *	KY		KZ		LA
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB		LC		LD
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG
		Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ
	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN		LO		LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T
		Autres participations	8U	833 552	8V		8W 149 910
		Autres titres immobilisés	1P	348	1R		1S
Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
TOTAL IV		LQ	833 900	LR		LS 149 910	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	990 867	ØH		ØJ 149 910	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
								4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	156 966	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG		NH		NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations	IØ		ØX	250 500	ØY	732 962	ØZ
		Autres titres immobilisés	I1		2B		2C	348	2D
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
TOTAL IV		I3		NJ	250 500	NK	733 310	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	250 500	ØL	890 277	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2016

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 5

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: 3LI DEVELOPMENT

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE =
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLE LAIEN À CONSERVER AVEC LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise 3LI DEVELOPMENT

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I															
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II															
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL IV															
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise 3LI DEVELOPMENT

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
		Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF				
		- financières	UG		UH				
- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.									10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Désignation de l'entreprise 3LI DEVELOPMENT

[illegible]

[illegible]

Désignation de l'entreprise 3LI DEVELOPMENT

[illegible]

Désignation de l'entreprise 3LI DEVELOPMENT

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise 3LI DEVELOPMENT

[illegible]

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT										Néant ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie* (antérieurement constituée*)				UO								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	5 789		5 789					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	56 867		56 867					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
	Charges constatées d'avance				VS								
	TOTAUX				VT	62 656	VU	62 656	VV				
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	112		112						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	18 446		18 446						
Personnel et comptes rattachés				8C	10 905		10 905						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	65 243		65 243						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	20 068		20 068						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	4 323		4 323						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	248 033		248 033						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	248 205		248 205						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	615 336	VZ	615 336						
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	* Exercice N, clos le : 31122015		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		à réintégrer :		WA	
			de son conjoint				WB	
			moins part déductible *				WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW 1 232	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %				I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN	
							WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WO	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	XR	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I		
						WR 1 232		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WS 138 440	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WT	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WU	
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	)		
							WV	
							WH	
							WP	
Mesures d'incitation	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						WW	
	Majoration d'amortissement*						XB	
	Abattement sur le bénéfice d'exonération	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté, 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)	L5	I6
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	WZ
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	OV	Basin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	XA
								ZY
								XD
						XF		
						XS		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Crédance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG 5 321	
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	XH 143 761	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL	XJ 142 529	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	XO 142 529	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Designation de l'entreprise 3LI DEVELOPMENT

[illegible]

N° 2058-A-SD

[illegible]

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD2016

Designation de l'entreprise 3LI DEVELOPMENT		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	142 529
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	142 529
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	16 219
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23^{septies} du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

N° 2058-C-SD2016

Désignation de l'entreprise 3LI DEVELOPMENT										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	253 675	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	8 480		Dividendes		ZD		
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZE		
	TOTAL I			ØF	262 155		Report à nouveau		ZG	262 155	
							(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	262 155	
TOTAL II											
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7			YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance								YT		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8			XQ	3 520	
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	16 441	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES			ST	38 667	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	58 628	
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS			9Z	7 085	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	7 085	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	100 717	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	6 094	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2015)*								ØB	317 911	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS		
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés) :								YP	3	
	— Effectif affecté à l'activité artisanale								RL		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	— Numéro de centre de gestion agréé*					XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-6 prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0			
									ZR		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT

Néant ☐**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	3LI AX TITR 01072014	250 500			250 500
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
					19%	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	250 500						
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADI E A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑫						
		CADI E B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 13 à 19 de la colonne) ⑬						

CADI E A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨

CADI E B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩

CADI E C : autres plus-values taxable à 19% ⑪

(A)

(B)

(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise 3LI DEVELOPMENT

[illegible]

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT

Formulaire déposé au titre de l'IR EU

EU

Néant ☐ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT

Néant ☐ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ②	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT

Néant ☐ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-~~8~~ du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT					Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012015			et clos le : 31122015		Durée en nombre de mois 1 2	
I - Production de l'entreprise						
Ventes de marchandises					OA	
Production vendue - Biens					OB	
Production vendue - Services					OC	542 000
Production stockée					OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE	
Subventions d'exploitation reçues					OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun					OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés					OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante					OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT	
TOTAL 1					OM	542 000
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)						
Achats de marchandises (droits de douane compris)					ON	
Variation de stocks (marchandises)					OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)					OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances					OR	55 108
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun					OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale					OY	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.					OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9	
TOTAL 2					OJ	55 108
III - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée					TOTAL 1 - TOTAL 2	OG 486 892
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)					SA	486 892
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE.						
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE			EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE					GX	542 000
Période de référence			GY	du	01012015	GZ au 31122015
Date de cessation					HR	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).						
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2015

N° SIRET 44485748600039

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3LI DEVELOPMENT

ADRESSE (voie) 9 - 23 rue Paul Lafargue

CODE POSTAL 93210

VILLE La Plaine Saint Denis

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

2000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique THIEFINE Prénom(s) Patrick

Nom marital % de détention 97,5 Nb de parts ou actions 1950

Naissance : Date 10081960 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 53 Voie ALLEE DE MONTFERMEIL

Code Postal 93340 Commune LE RAINCY Pays

Titre (2) M Nom patronymique THIEFINE Prénom(s) Eric

Nom marital % de détention 2,5 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 06051969 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 20 Voie RUE ANDRE BONVALET

Code Postal 02600 Commune SAINT PIERRE AIGLE Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

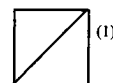
18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 1 5

N° SIRET 4 4 4 8 5 7 4 8 6 0 0 0 3 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3LI DEVELOPMENT

ADRESSE (voie) 9 - 23 rue Paul Lafargue

CODE POSTAL 93210

VILLE La Plaine Saint Denis

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2

Page

3LI DEVELOPMENT
Société par Actions Simplifiée au capital de 200.000 euros
Siège social : 9-23, Rue Paul Lafargue
SAINT-DENIS (93210)
RCS BOBIGNY B 444 857 486
-o0o-

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 21 JUIN 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2015

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 faisant ressortir une perte nette de 138.440 euros, décide d'affecter cette perte nette en totalité au compte « report à nouveau » :

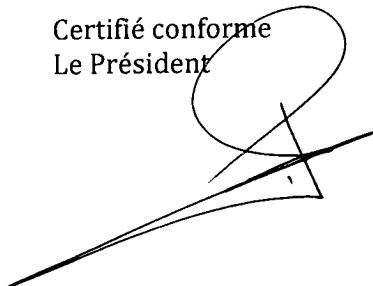
- | | |
|--|-------------|
| ▪ dont le montant créditeur figurant au bilan de | + 262.155 € |
| ▪ se trouvera après affectation de la perte nette de l'exercice de | - 138.440 € |
| ▪ ramené à | + 123.715 € |

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président



3LI DEVELOPMENT

Société par actions simplifiée au capital de 200. 000 €

Siège social : 9/23 Rue Paul Lafargue

93210 – LA PLAINE SAINT DENIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2015

3LI DEVELOPMENT
Société par actions simplifiée au capital de 200.000 €
Siège social : 9/23 Rue Paul Lafargue
93210 - LA PLAINE SAINT DENIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société 3LI DEVELOPMENT tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

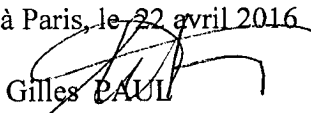
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

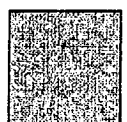
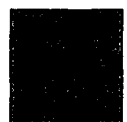
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participations et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 22 avril 2016


Gilles PAUL

Commissaire aux Comptes Associé
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan



Bilan Actif

3LI DEVELOPMENT

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 05/04/16

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	156 966		156 966	156 966
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	156 966		156 966	156 966
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	732 962		732 962	833 552
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	348		348	348
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL Immobilisations financières :	733 310		733 310	833 900
ACTIF IMMOBILISÉ	890 277		890 277	990 867
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	62 656		62 656	332 175
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	62 656		62 656	332 175
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 118		6 118	8 375
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	6 118		6 118	8 375
ACTIF CIRCULANT	68 774		68 774	340 550
Frais d'émission d'emprunts à étaier				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	959 051		959 051	1 331 417

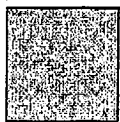
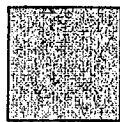
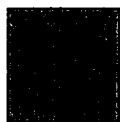
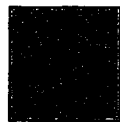
Bilan Passif

3LI DEVELOPMENT

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 05/04/16

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	262 155	253 675
Résultat de l'exercice	(138 440)	8 480
TOTAL situation nette :	343 715	482 155
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	343 715	482 155
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112	358
Emprunts et dettes financières divers	248 033	619 077
TOTAL dettes financières :	248 145	619 435
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 446	21 295
Dettes fiscales et sociales	100 539	80 333
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	248 205	128 200
TOTAL dettes diverses :	367 191	229 827
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	615 336	849 262
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	959 051	1 331 417

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

3LI DEVELOPMENT

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 05/04/16

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	542 000		542 000	502 000
Chiffres d'affaires nets	542 000		542 000	502 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 032	1 692
Autres produits			0	
PRODUITS D'EXPLOITATION			544 032	503 692
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			58 628	51 047
TOTAL charges externes :			58 628	51 047
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			7 085	6 183
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			323 862	294 518
Charges sociales			152 435	125 136
TOTAL charges de personnel :			476 296	419 654
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
CHARGES D'EXPLOITATION			542 010	476 884
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 023	26 808

Compte de Résultat (Seconde Partie)

3LI DEVELOPMENT

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 05/04/16

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 023	26 808
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		543
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		543
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	381	10 161
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	381	10 161
RÉSULTAT FINANCIER	(381)	(9 618)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 642	17 190
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	105	809
Produits exceptionnels sur opérations en capital	250 500	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	250 605	809
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	140 187	10 579
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	250 500	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	390 687	10 579
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(140 082)	(9 770)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		(1 059)
TOTAL DES PRODUITS	794 638	505 045
TOTAL DES CHARGES	933 078	496 565
BÉNÉFICE OU PERTE	(138 440)	8 480

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2015**

(Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels)

- I. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE**
- II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**
- III. NOTES SUR LE BILAN**
- IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**
- V. AUTRES INFORMATIONS**

I. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

3LI DEVELOPMENT a cédé ses titres de participation 3LI BUSINESS AX de 2.505 actions à la Société 3LI BUSINESS Solutions, pour une valeur de 250.500 euros à leurs valeurs nominales. Cette cession est intervenue dans le cadre de la transmission universelle de patrimoine en date du 29 décembre 2015 entre 3LIBUSINESS Solutions et 3LI BUSINESS AX. Cette stratégie était nécessaire pour développer l'activité du logiciel Microsoft Dynamics AX.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Mention de l'application des principes généraux

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2014 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999 en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles d'évaluation spécifiques aux principales rubriques

Fonds Commercial

Le fonds commercial prend en compte le mali technique dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine de la société SNR au cours de l'exercice 2009.

Immobilisations financières

Les titres du portefeuille sont valorisés à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à la valeur d'usage.

La valeur d'usage est appréciée en prenant en considération la situation nette des participations, ré estimée le cas échéant en fonction des critères suivants :

- rentabilité actuelle et future en fonction des perspectives de développement à moyen terme des filiales,
- valeur d'utilité pour l'entreprise détenant les participations.

Ces éléments font l'objet d'une appréciation annuelle. Lorsque cette valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée.

Créances détenues sur les participations

Les créances détenues sur chaque participation sont dépréciées si la situation nette ré_estimée de cette participation, telle que définie au paragraphe précédent, s'avère négative.

Une dépréciation est alors constatée à hauteur de la part du groupe dans cette situation nette négative.

Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée au cas par cas, lorsqu'il existe un risque de non recouvrement de la créance.

III. NOTES SUR LE BILAN**Mouvements des immobilisations**

(en K€)	Immobilisations			Total
	Incorporelles	Corporelles	Financières	
Valeurs brutes au début de l'exercice	157		833	990
Acquisitions			150	150
Cessions			250	250
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	157		733	890

Immobilisations financièresTitres 3Li Business Solutions :

La participation détenue sur 3Li Business Solutions porte sur 37,25 % de son capital pour un montant de 709 665 euros.

Les perspectives d'avenir de cette société conduisent à une estimation de la valeur d'usage des titres supérieure à leur valeur comptable. En application du principe énoncé ci dessus, ces titres ne sont pas dépréciés.

3LI DEVELOPMENT a consenti un prêt d'une action à AUDACIA pour une valeur de 348,21 euros.

Créances détenues sur les participations

Néant

Produits à recevoir inclus dans les créances

Néant

Charges constatées d'avance

Néant

Echéances des créances et des dettes

L'ensemble des créances et des dettes sont à une échéance d'un an au plus.

Capitaux propres

Le capital social s'élève à 200 000 euros et est composé de 2 000 actions d'une valeur nominale de cent euros chacune.

Charges à payer comprises dans les dettes (en K€)

Emprunt et dettes	0,1
Fournisseurs et comptes rattachés	4,8
Dettes fiscales et sociales	20,5
	25,4

IV NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité	2015	2014
Prestations rendues aux filiales	542	502
Total (en K€)	542	502

V. AUTRES INFORMATIONS

CICE :

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC note d'information du 28/02/2013)

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Néant

Effectif moyen

Catégorie professionnelle	Personnel salarié
Cadres	2
Etam	1
Apprenti	0
Total effectif	3

Engagements de fin de carrière

Compte tenu de la création relativement récente de la société, l'ancienneté moyenne des salariés est faible.

En conséquence, le montant des engagements pour indemnités de fin de carrière est considéré comme peu significatif.

Tableau des autres engagements

Nature des engagements	Montant
1) Engagements donnés	Néant
2) Engagements reçus - <u>clause de retour à meilleure fortune</u> 3LI Business solutions	1.216.000

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Postes (en euros)	Montants concernant les entreprises	
	liées	ayant un lien de participation
Titres de participation (bruts)	20 000	712 962
Créances clients (brutes)	--	--
Compte courant débiteur (brut)	--	--
Compte courant créditeur	--	158.123
Chiffre d'affaires	--	--
Charges financières	--	--
Produits financiers	--	--